

son de la figure avec ce qui reste aujourd'hui de l'original montre déjà, comme il fallait bien s'y attendre, qu'elle n'a pas la fidélité rigoureuse d'une photographie : le tableau central est traité fort librement et on relève un grand nombre de détails inexacts dans les motifs accessoires de l'ornementation, laquelle était fort riche et compliquée. De plus, au témoignage de Comarmond ¹, la conservation de la petite mosaïque était en général meilleure que celle de la grande ; donc celle de la grande laissait beaucoup à désirer. Or, si les dessinateurs ont marqué le vide du seul caisson entièrement détruit, ils ont négligé toutes les menues dégradations, qui devaient être nombreuses. Mais cette comparaison et les données précises de la notice montrent aussi que la lithographie nous offre pour l'ensemble une image suffisamment fidèle.

La mosaïque, à champ blanc et décor polychrome, rectangulaire hormis qu'elle avait sur un de ses petits côtés un seuil qui en bordait la partie médiane, les deux tiers environ, était entourée et quadrillée par un double chapelet de petits losanges noirs qui la divisait en cinq rangées longitudinales et neuf rangées transversales de compartiments, ou plutôt 44 de ces compartiments avaient ce cadre, un seul, ne l'ayant pas, dépassait ainsi quelque peu l'étendue des autres, celui qui contenait le sujet principal et qui occupait la place du milieu dans la septième rangée transversale à partir du seuil. Les autres cases quadrangulaires contenaient toutes un sujet ornemental différent, avec alternance des sujets dérivant du cercle et du carré. Quelques-uns de ces caissons comportaient des effigies humaines ou animales, la plupart seulement des figures géométriques ou des ornements divers. Des motifs accessoires très variés, masques, vases, fleurs, oiseaux, etc., garnissaient les écoinçons des panneaux à sujets circulaires. Un seul panneau manquait complètement, le premier à gauche de la cinquième ligne transversale. Une rangée de deux sortes alternantes de fleurons décorait le seuil que soulignait un rang de pelves. Les dimensions du pavement, non compris ce seuil qui l'excédait d'environ 0 m. 58 ², étaient 10 m. 33 ³ et

1. P. 441.

2. Nous verrons plus loin que ce seuil existe encore dans le vestibule des Antiques.

3. La différence entre la longueur primitive et la longueur actuelle de la mosaïque (10 m. 33 — 9 m. 56 = 0 m. 77) représente une rangée transversale de caissons (celle qui fut supprimée, nous le verrons, lors de la deuxième repose) et une double ligne de losanges du quadrillage. — Le *Rhône* du 9 sept. 1841 et la *Revue archéol.*, pass. cité, donnent par approximation 10 m. et 6 m.